

**PROJET D'A.S**

Association sportive du lycée Henri Sellier  
73 Avenue du colonel Fabien  
93190 Livry-Gargan  
Tél. : 01 41 70 71 50  
Fax : 01 41 70 71 55

**Projet d' A.S pour l'année scolaire 2008/2009**

*Installation sportive à disposition de l'A.S :*

<b>Installations</b>	<b>Remarque</b>	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>
Gym J.Zami	Compétitions uniquement	Mercredi	12h30/16h30
Gym J.Zami	Entraînement	Lundi	16h50/18h30
Gym J.Zami	Entraînement	Jeudi	12h30/13h30
Gym J.Zami	Entraînement	Vendredi	16h50/18h30
Gym J.Zami	Entraînement	Mardi	12h30/13h30

*Description et articulation des projets :*

**I. Projet de district :**

Les objectifs principaux menés par l'AS :

- Intéresser le plus grand nombre de scolaires, et le plus longtemps possible.
- Offrir aux élèves des rencontres inter établissements adaptées à leur niveau.
- Multiplier le nombre de rencontres grâce à la proximité géographique.
- Elever le niveau qualitatif de tous par une vie sportive et associative plus intense et mieux adaptée.
- Développer et renforcer le caractère multisports, et multi activités de l'AS (véritable cellule sportive de l'établissement).

**II. Projet d'A.S :**

- L'AS du lycée est ouverte à tous les élèves du lycée.
- Elle tente de répondre aux demandes des élèves dans la mesure de ses moyens matériels, humains et financiers.
- Elle vise à permettre à tous les élèves d'atteindre son meilleur niveau de pratique.
- Elle cherche à favoriser la prise de responsabilités (axe essentiel dans notre établissement).
- Faire découvrir des activités nouvelles (APPN) : le ski cette année.

**C'est pour cela que l'AS du lycée propose aux élèves en début d'année, des activités physiques et sportives variées, pratiquées sous des formes adaptées durant toute l'année scolaire.**

Difficultés rencontrées cette année :

Cette rentrée scolaire a vu apparaître de nouvelles difficultés importantes s'ajoutant à d'autres difficultés récurrentes.

**En effet, tous les élèves de l'établissement se trouvent exclus de l'AS le mercredi après midi car 38 divisions sur 38 ont cours le mercredi après midi.** De plus, selon les catégories socio-professionnelles de certaines familles, plusieurs élèves doivent travailler en dehors du temps scolaire. Sans oublier les activités extra scolaires des élèves (sport en club, musique...).et sans omettre les classes de lycée professionnel qui ont des stages durant l'année.

Exemples concrets :

- Périodes de formations en entreprises (nombreuses classes concernées) durant lesquelles les élèves ne sont pas libérés pour venir à l'AS.
- Des journées lourdes pour les élèves avec des cours se terminant à 17h45 alors que les créneaux de gymnase attribués par la municipalité s'achèvent à 18h30.
- Cours le mercredi après midi pour 100% des élèves de l'établissement depuis la rentrée
- Il faut aussi enlever les dispensés médicaux à l'année.

**Malgré tout, l'AS restant une obligation légale, l'activité de l'association sportive tentera de s'exercer selon plusieurs axes différents : initiation, promotion, (compétition ?), loisir et formation de jeunes officiels conformément au directive de l'Union Sportive du Sport Scolaire.**

1. L'initiation :

Sur toutes les plages horaires d'utilisation du gymnase, les élèves inscrits disposeront de la possibilité de s'initier à des activités qu'ils n'ont jusqu'alors pas ou très peu pratiquées ou bien dans lesquelles ils sont en échec scolaire dans les cours d'EPS.

2. La promotion :

Dans le but de promouvoir la pratique du ski alpin en Seine Saint de Denis et devant le beau succès rencontré dans les établissements voisins. L'équipe d'EPS a décidé de relever le défi d'organiser un projet ski au sein de l'AS pour les élèves de 2<sup>nd</sup> et de 1<sup>ère</sup> du lycée Henri Sellier. Le projet consiste à emmener 48 élèves du lycée à la découverte de la montagne (station Vars Risoul) pour les initier au ski alpin.

3. La compétition :

Les pratiques de natures compétitives sont à la fois tributaires, des activités retenues par le district UNSS auquel nous sommes rattachés et de l'intérêt que leur portent les élèves désireux d'entrer dans cette forme de pratique.

Nous envisageons cette année des engagements de compétiteur en badminton, d'équipe en : basket-ball, en foot en salle, ainsi que des participation à des rencontres amicales en boxe française soit en tout quatre AS pour quatre enseignants d'EPS au lycée.

En espérant que de nouvelles récompenses viennent agrémenter notre vitrine récemment acquise, nous souhaiterions la déplacer dans le hall du lycée (à coté du nouveau panneau d'information d'AS) endroit où elle serait plus visible par les élèves qu'à la place actuelle (couloir face à l'entrée de la loge).

#### 4. ***Loisirs :***

Une proportion de plus en plus importante d'élèves recherche une pratique plus conviviale se déroulant sur place ne nécessitant pas un engagement sur une longue période. Les formes retenues seront : les rencontres interclasses, les rencontres élèves/personnel de l'établissement.

#### 5. ***La formation de jeune officiel :***

En dehors de toute demande particulière, de la part des élèves, les pratiquants de badminton de foot en salle et de basket-ball bénéficieront de cette formation puisqu'elle est incluse dans l'organisation des compétitions de district. Ces élèves seront amenés à juger ou arbitrer des compétitions, des matchs, mais aussi à évoluer à un niveau reconnu par les fédérations sportives (certification = arbitre officiel). Ils auront ainsi la possibilité d'accéder en fonction des compétences démontrées au plus haut niveau de la pratique sportive (arbitrage de rencontres sportives nationales). Tous les jeunes officiels certifiés seront remboursés de leur frais de déplacement pour arbitrage sur une base supérieure à celle allouée au déplacement des joueurs, manifestent ainsi l'intérêt porté à leur rôle primordial pour le bon déroulement des rencontres sportives.

#### 6. ***Le perfectionnement :***

Pour faire suite à la nouvelle tendance de l'AS initiée depuis 2 ans, il s'agira de donner cette année encore les moyens aux élèves volontaires de progresser des les APSA enseignées en cours d'EPS et évaluées aux examens. Augmenter son temps de pratique hebdomadaire, s'améliorer également en vue d'études ultérieures (STAPS) ou bien préparer les options au BAC.

### **III. Renseignements divers**

Le prix de la cotisation comprenant : la licence, l'assurance, le prêt du matériel et l'accès à toutes les formes de pratiques, est de 18 euros cette année.